

SÉANCE DU 17 JANVIER 1862.

PRÉSIDENTE DE M. AD. CHATIN.

M. le Président, en prenant place au fauteuil, remercie la Société de l'avoir appelé à diriger ses travaux pendant l'année qui vient de s'ouvrir.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 janvier, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. DELOYNES, rue des Cordeliers, 15, à Poitiers (Vienne), présenté par MM. l'abbé de Lacroix et l'abbé Chaboisseau.

M. Ernest Malinvaud, membre de la Société, est proclamé membre à vie, sur la déclaration faite par M. le Trésorier, qu'il a rempli la condition à laquelle l'art. 14 des statuts soumet l'obtention de ce titre.

Lecture est donnée d'une lettre de M. René Marion de Beaulieu, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

Dons faits à la Société :

1° De la part de M. Emilio Baptista :

Discussion sur les caractères distinctifs de la famille des Paronychiées.

2° De la part de M. Paul Gervais :

Rapport sur les travaux de la Faculté des sciences de Montpellier pendant l'année 1860-61.

3° En échange du Bulletin de la Société :

Comptes rendus des séances et Mémoires de la Société de Biologie, 3^e série, tome III.

L'Institut, janvier 1862, un numéro.

M. J. Gay donne lecture de la note suivante :

J'ai annoncé, dans la séance du 8 novembre 1861, que le *Trientalis europæa* avait été récemment observé dans les montagnes de la Savoie. Voici maintenant quelques détails sur les circonstances de cette découverte ; je les tiens de l'inventeur lui-même.

Le *Trientalis europæa* se trouve au sommet du *Grand-Bois*, vers le *Mont-Bésane*, commune de Crest-Voland, en Savoie, où il existe en immense quantité, sur un espace d'environ 300 mètres carrés, croissant là, sur un terrain de bruyère en partie marécageux, au pied de vieux troncs de Sapins à moitié pourris, à une altitude de 1700 à 1800 mètres (celle de l'église de Crest-Voland est de 1226 mètres).

La commune de Crest-Voland est située dans les montagnes qui séparent le bassin de l'Arve de celui de l'Isère, entre Sallanches et Albertville, à deux ou trois lieues au nord-nord-est de cette dernière ville; depuis l'annexion, elle fait partie du canton d'Ugine, arrondissement d'Albertville (département de la Savoie).

C'est là que le *Trientalis europæa* a été découvert, le 2 août 1860, par M. l'abbé Chevalier, professeur de physique au petit séminaire de la Roche (près Bonneville, vallée de l'Arve), qui l'y a recueilli de nouveau en septembre de la même année et le 10 juillet 1861, la plante étant en pleine fleur à cette dernière date, et si abondante que M. Chevalier n'évalue pas à moins de 5000 le nombre des échantillons que lui et ses compagnons de voyage ont pu en récolter ce jour-là. Ces compagnons étaient MM. Perrier (d'Albertville), Chapin et Rapin (du canton de Genève).

Les échantillons que je présente à la Société proviennent, les uns directement de M. l'abbé Chevalier, les autres de M. Rapin par l'intermédiaire de M. Edmond Boissier.

Il est bon de noter que M. l'abbé Chevalier a fait jusqu'ici de vaines recherches pour trouver le *Trientalis* ailleurs que dans la localité ci-dessus indiquée, quoiqu'il lui ait donné, cette année 1861, une grande attention dans toutes ses courses de montagne.

Je dois faire remarquer que si « le sommet du *Grand-Bois* » a de 1700 à 1800 mètres d'altitude, c'est, à une seule exception près, la plus élevée des six localités du *Trientalis* que je connais dans la chaîne des Alpes. L'exception porte sur l'*Alp nova* près Pontresina dans la haute Engadine, dont l'altitude est évaluée à 1900 mètres. Les cinq autres localités sont toutes comprises entre 924 et 1666 mètres.

M. Eug. Fournier dit qu'il a reçu dernièrement de M. Victor Personnat des échantillons de *Trientalis europæa* recueillis dans la même localité, à 1800 m. d'altitude, le 27 août 1861.

M. Chatin ajoute qu'on lui a montré cette plante dans un des hôtels de Thun (Suisse); elle avait été recueillie dans les montagnes voisines.

M. de Schœnefeld met sous les yeux de la Société des échantillons de *Trifolium hybridum* L. et de *Tr. elegans* Savi.

Le *Trifolium hybridum*, dit M. de Schœnefeld, a été découvert le 10 août 1861 par mon ami M. de Boucheman, dans les prairies de Chaville près Versailles, où, bien qu'il soit très abondant, il avait échappé jusqu'ici aux yeux des nombreux botanistes qui explorent les environs de Paris. C'est aussi M. de Boucheman qui a trouvé en 1856 (ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de le dire à la Société) le *Tr. elegans* sur le plateau de Satory près Versailles. Notre honorable confrère, à qui malheureusement l'état de sa santé ne permet pas d'entreprendre de longues courses, étudie avec d'autant plus de soin le champ restreint auquel ses explorations se trouvent réduites, et l'on voit par ces deux découvertes combien un œil habile et exercé peut, même dans un espace peu étendu, trouver encore de faits intéressants. J'ai cru devoir mettre simultanément ces deux Trèfles sous les yeux de la Société, pour montrer qu'il est aisé de les distinguer à première vue, quoiqu'ils aient été confondus par quelques auteurs. — Je profite de cette occasion pour annoncer à la Société que, dans une rapide excursion que j'ai faite, avec mon ami M. Le Dien, dans le département du Morbihan, en août dernier, à la suite de la session de la Société à Nantes, nous avons constaté la présence, dans ce département, du *Wolffia arrhiza* Coss. et G. de St-P. (*Fl. par.* édit. 2, p. 716) à deux localités peu éloignées l'une de l'autre : 1° dans une petite mare à Menec près Carnac, au milieu même du fameux champ de pierres druidiques ; et 2° dans une petite mare au bord de la grande route de Plouharnel à Auray, à peu près à égale distance de ces deux villes.

M. J. Gay dit qu'il possède dans son herbier le *Trifolium elegans* recueilli dans le parc et les bois d'Armainvilliers près Tournan (Seine-et-Marne), où cette plante est très abondante ; il ajoute qu'elle a été figurée, sinon décrite, dans le *Botanicon parisiense* de Vaillant (1726).

M. Cosson dit qu'il n'a jamais vu jusqu'ici d'échantillon de *Trifolium hybridum* recueilli aux environs de Paris ; il ajoute que la présence de cette plante dans les prairies de Chaville est probablement le résultat d'anciennes cultures.

M. Éd. Prillieux, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

EXAMEN CRITIQUE DE QUELQUES CARACTÈRES D'ESPÈCES,

par **M. D. CLOS.**

(Toulouse, janvier 1862.)

Durée du *Stellaria neglecta*. — Au nombre des caractères assignés par